

LE FESTIVAL DU VENT - 29 octobre - 2 novembre 2008 – Calvi - Corse



ENERGIES RENOUVELABLES EN EUROPE : ENJEUX et PERSPECTIVES A L'HORIZON 2020

Vendredi 31 octobre 2008 – 15h – Espace Maison Ecojolie

Présentation du projet RESTMAC

L'objectif de l'Union Européenne est de produire 21% de son électricité à partir des sources d'énergies renouvelables d'ici 2010. Cet objectif est inscrit dans la Directive 1001/77/EC sur la promotion de l'électricité à partir des énergies renouvelables qui fixe une feuille de route particulièrement ambitieuse et volontaire pour toutes les filières concernées. Cette Directive propose notamment de mettre en place un cadre stable et incitatif indispensable pour garantir la croissance des différentes filières.

Dans ce contexte, et dans le cadre de son 6ème Programme Cadre de Développement et de Recherche Technologique, la Commission Européenne a co-financé le projet RESTMAC dont l'objectif est de faire le point sur l'état de développement et les perspectives de croissance pour chacune des filières énergétiques renouvelables et de diffuser ces résultats le plus largement possible au travers d'une campagne de promotion. Les secteurs concernés sont les suivants : photovoltaïque, petite hydro-électricité, éolien, biomasse, géothermie et solaire thermique. Résolument européen, RESTMAC s'intéresse tout particulièrement aux nouveaux états membres, aux îles européennes tout en considérant aussi des actions de promotion en dehors de l'Europe.

Le séminaire de Corse est le dernier événement organisé dans les îles après un précédent séminaire à Kos, en Grèce en 2007 et une Conférence Internationale en mai 2008 à Ténériffe, en Espagne.

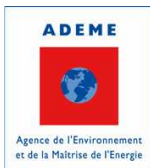
La conférence finale du projet RESTMAC se déroulera le 17 Novembre et constituera la conférence d'ouverture de la Semaine des Energies Renouvelables, du Bâtiment et de la Maîtrise de l'Energie organisée par l'ADEME du 17 au 22 novembre 2008 à Paris dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne. Le Forum politique du 17 novembre, organisé par l'EREC en collaboration avec l'ADEME, sera un instant privilégié d'échanges sur la Directive Européenne sur les énergies renouvelables.

Pour plus d'informations sur le projet RESTMAC et les événements passés et à venir :

<http://www.erec.org/projects/ongoing-projects/restmac.html>



LE FESTIVAL DU VENT - 29 octobre - 2 novembre 2008 – Calvi - Corse



ENERGIES RENOUVELABLES EN EUROPE : ENJEUX et PERSPECTIVES A L'HORIZON 2020

Vendredi 31 octobre 2008 – 15h – Espace Maison Ecojolie

Animation - Guy Archambault - Journaliste

1. Ouverture - François Alfonsi - Délégation Régionale - ADEME Corse
2. La Directive Energies Renouvelables : Le point de vue des industriels européens & Les EnR en Europe : "Feuille de route 2020" - Le projet RESTMAC - Christine Lins (Secrétaire Générale EREC - "Conseil Européen des Énergies Renouvelables")
3. La politique française en faveur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie ou les enjeux du Grenelle dans le contexte européen - Stéphane Pouffary - Chef de la CEIME (Cellule Expertise Internationale pour la Maîtrise de l'Énergie) - ADEME
4. Les énergies renouvelables en Corse - Enjeux et perspectives - François Alfonsi - Délégation Régionale ADEME Corse
5. Exemple de meilleures pratiques dans les îles européennes - Cipriano Marín (Président de GAIA)
5 bis. L'exemple de la Réunion ou comment transformer la contrainte énergétique en opportunité pour le développement local - Stéphane Pouffary - CEIME ADEME
6. Les enjeux de la formation au regard des nouveaux métiers - Didier Libert - Directeur de l'ENSAM de Corse

Table ronde

Albert Dubler – Vice Président de l'U.I.A (Union Internationale des Architectes) & Vice Président du CNOA (Conseil National de l'Ordre des Architectes)

Andrée Buchmann – Vice Présidente Communauté Urbaine de Strasbourg

Georges-Guy René – Responsable SOLECO/Corse

Jean Filippi - Vice Président de la Commission du Développement Durable du CNOA (Conseil National de l'Ordre des Architectes)

Conclusion - François Alfonsi - Délégation Régionale - ADEME Corse

